



Rapport d'activité

2015



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

SOMMAIRE

>> Avant-propos	p.2
I. Énergie Partagée en chiffres	p.3
II. Énergie Partagée en actions	p.5
1. L'animation du mouvement Énergie Partagée	p.5
2. Pendant la vie d'un projet citoyen	p.7
3. Acteur de mobilisation et de plaidoyer	p.11
4. Acteur de la finance solidaire	p.15

Avant-propos

Vous avez entre les mains le premier rapport d'activité du Mouvement Énergie Partagée, établi en commun entre Énergie Partagée Association et Énergie Partagée Investissement.

Il témoigne de l'ensemble des activités réalisées par les différentes entités juridiques qui composent notre Mouvement et qui poursuivent une même finalité : mettre en œuvre une transition énergétique citoyenne en faisant émerger des projets citoyens d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique et les financer grâce à l'investissement citoyen.

Il est aussi le reflet de l'engagement de toutes les équipes du Mouvement, dirigeantes, bénévoles et salariées, de faire converger vers un même but la force de leur réseau, leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs moyens.

Bonne lecture !

Le bureau d'Énergie Partagée Association

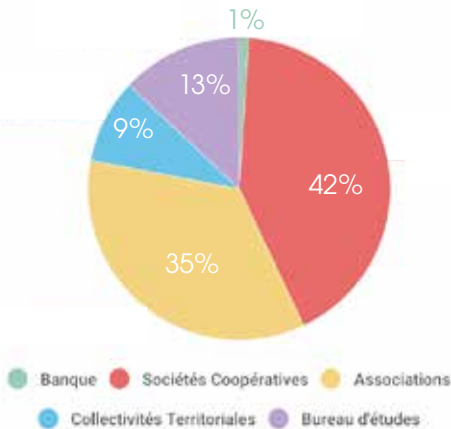
*Le comité de direction
d'Énergie Partagée Investissement*



Énergie Partagée...

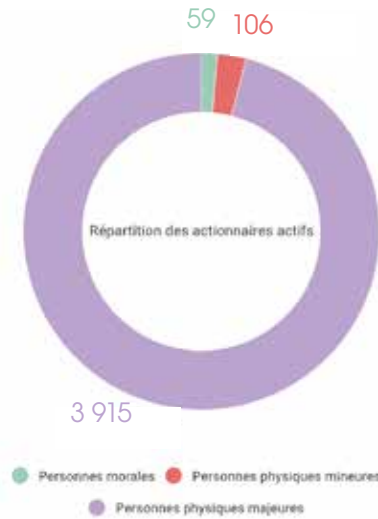
Profil des professionnels des EnR, adhérents d'Énergie Partagée Association

Énergie Partagée compte 77 structures membres au 31 mars 2016.



Profil des actionnaires, souscripteurs d'Énergie Partagée Investissement

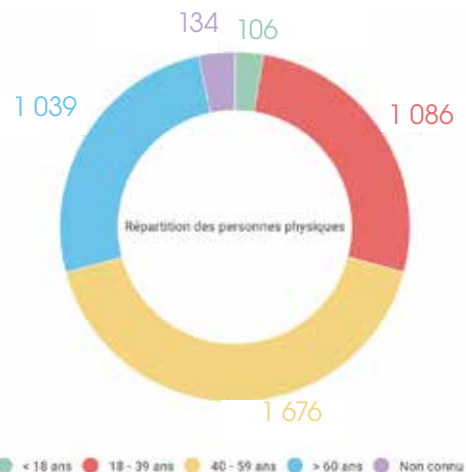
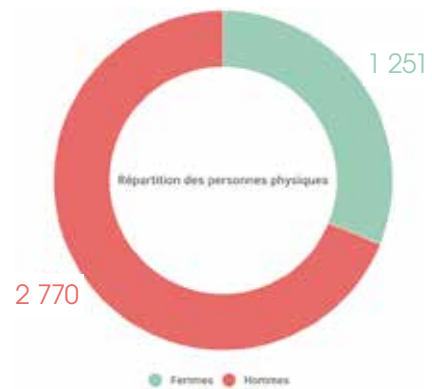
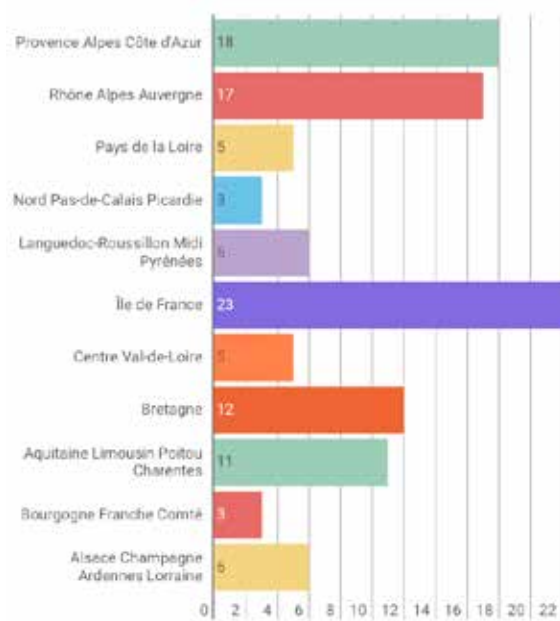
Le nombre d'actionnaires est de 4 119, dont 4 080 actifs (Données au 24/03/2016).



Profil des relais locaux et bénévoles

Énergie Partagée compte une centaine de personnes bénévoles dont la moitié est également souscriptrice à Énergie Partagée Investissement.

Lieu de résidence des bénévoles



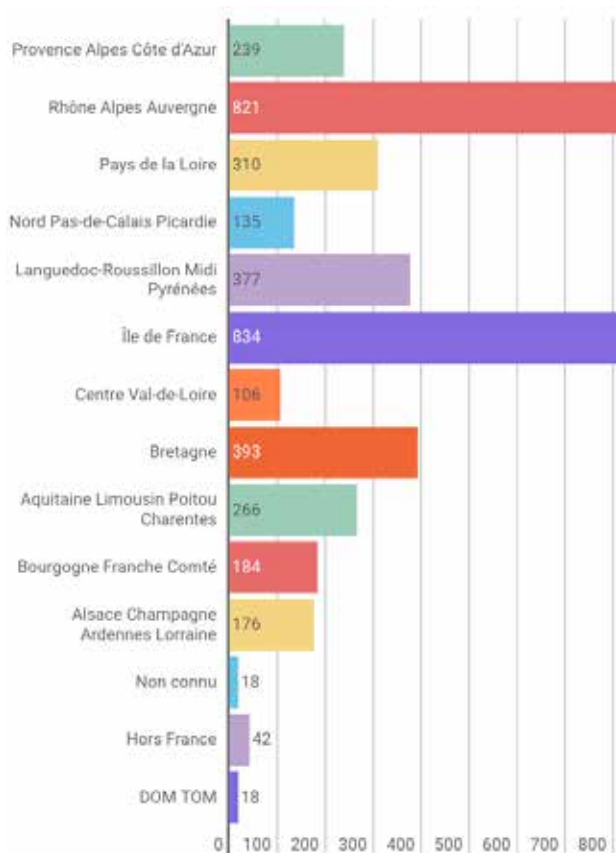
...en chiffres

Évolution du volume des souscriptions

Après une première étape de développement en 2009 et 2010, l'activité de souscription a connu un véritable essor à partir de la mise en place des OPTF (Offre au public de titres financiers) à compter de l'automne 2011.

En l'absence d'OPTF sur une grande partie de l'année 2014, le nombre de souscriptions avait largement diminué pour retrouver en 2015 un volume plus important : un courrier adressé à tous les actionnaires en juillet 2015 et le lancement de la campagne « Epargnons le climat » en septembre 2015 ont contribué à cette évolution positive.

L'objectif de l'année 2016 est de dépasser le millier de souscriptions avec une augmentation conjointe du montant moyen de souscription en visant un public d'épargnants sensibles aux enjeux de la transition énergétique. Le différentiel entre le nombre d'actionnaires et le nombre de souscriptions s'explique par le fait que de nombreux actionnaires souscrivent à plusieurs reprises ou sur différents projets.



II. Énergie Partagée...

L'ANIMATION DU MOUVEMENT

L'année 2015 a été marquée par une évolution importante dans la gouvernance du mouvement Énergie Partagée : le mouvement dispose aujourd'hui d'une maturité et d'une stabilité, tant des équipes dirigeantes que des équipes opérationnelles, qui lui a permis, au cours de l'année, de prendre plusieurs décisions visant à mieux piloter le projet, lui assurer plus de cohérence et lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs en matière de développement des énergies renouvelables citoyennes sur les territoires.

TRANSFERT DE GÉRANCE D'ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

La première étape de cette transformation a été, pour Énergie Partagée Commanditée, de reprendre en direct la gérance d'Énergie Partagée Investissement, l'outil d'investissement citoyen du mouvement à partir du 30 avril 2015. Cela s'est traduit par un renforcement de l'équipe qui a internalisée, notamment les fonctions administratives et la gestion de la collecte, mais aussi par un renouvellement du Comité de direction, composé de Emmanuel Soulias (Enercoop), Jean-Marc De Boni (La Nef) et Bruno Lhoste (Solira Développement) ; le rôle du comité de direction, précédemment limité aux décisions d'investissement, est aujourd'hui d'assurer la gestion complète de l'outil d'investissement dans toutes ses dimensions (collecte des fonds, investissement et suivi dans la durée des projets financés, contrôle réglementaire et relation avec le régulateur et plus globalement vision stratégique du projet).

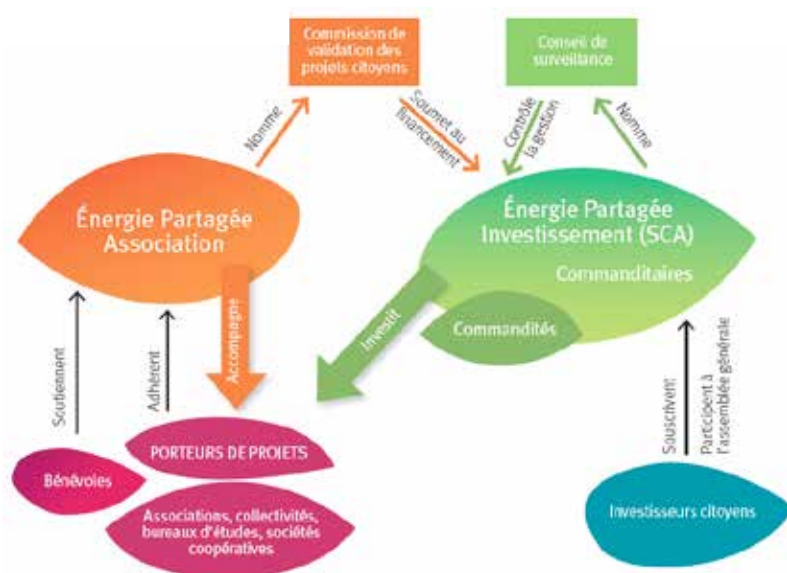
CRÉATION D'UN COMITÉ STRATÉGIQUE DU MOUVEMENT

Dans la perspective de mieux piloter l'ensemble des dimensions du projet Énergie Partagée (promotion du

modèle des énergies renouvelables citoyennes, plaidoyer, émergence et accompagnement de proximité des porteurs de projets, financement et suivi des projets en phase d'exploitation), les instances ont décidé de créer un comité regroupant les différentes organisations du mouvement : quatre membres du Conseil d'administration d'Énergie Partagée Association, trois membres du Comité de direction d'Énergie Partagée Commanditée, deux membres du Conseil de surveillance d'Énergie Partagée Investissement. A la suite d'une première réunion, en décembre, plusieurs chantiers et réflexions sont en cours, notamment avec l'objectif de rendre plus lisible l'organisation du mouvement et valider le modèle économique du mouvement.

SCHÉMA DE LA GOUVERNANCE

Pour répondre à l'objectif de lisibilité des structures du mouvement, l'équipe en charge de la communication, a élaboré un schéma décrivant les grandes fonctions du mouvement et leur mise en œuvre à travers plusieurs structures juridiques. Nous avons constaté que c'était une demande très forte, tant en interne au mouvement que vis-à-vis d'un public plus large qui souhaite nous rejoindre.



...en actions !

CONSOLIDATION DES DEUX ÉQUIPES

Outre le partage d'une vision politique mieux pilotée, l'année 2015 a été aussi l'occasion d'un renforcement des équipes opérationnelles (passées de quatre personnes à fin 2014 à huit à fin 2015) et de la mise en place d'une direction commune des deux structures, assurée par Erwan Boumard.

	À fin 2014	Création de postes en 2015	Création de postes en 2016
Salariés d'Énergie Partagée Association	Communication : Marc Mossalgue Animation nationale Justine Peullemeulle Animation régionale Arno Foulon (PACA)	Communication : Julien Wegner Animation régionale : Olivier Berland (IDF)	Animation régionale : Sylvain Guineberteau (Centre)
Salariés d'Énergie Partagée Investissement	Direction générale : Erwan Boumard	Direction administrative et financière : Florence Martin Fabienne Balland	

RÉSEAU DES ANIMATEURS RÉGIONAUX

En 2015, Énergie Partagée compte deux animateurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec Arno Foulon (depuis mars 2014) et en région Île-de-France avec Olivier Berland (depuis Février 2015) et a conventionné une nouvelle animation en région Centre-Val de Loire.

Parallèlement, d'autres réseaux régionaux d'énergie citoyenne existent ou sont en cours de constitution dans d'autres régions : Bretagne (Réseau Taranis), Pays de la Loire (ECPDL : Énergies citoyennes en Pays de la Loire), Languedoc-Roussillon (ECLR : Énergies citoyennes en Languedoc-Roussillon), Rhône-Alpes (animé par l'Agence RhônAlpÉnergie Environnement - RAEE), Aquitaine (en cours de constitution par Enercoop Aquitaine), Midi-Pyrénées (en construction avec Enercoop Midi-Pyrénées et Catalis, acteur de l'économie sociale et solidaire).

Énergie Partagée organise la coordination nationale entre les réseaux, l'échange d'informations et d'expériences sur l'animation de réseaux d'acteurs et l'accompagnement de projets citoyens. L'enjeu est de pouvoir animer un espace d'échange commun pour mutualiser les informations et les

forces vives sur des sujets qui concernent tous les animateurs régionaux.

Un atelier d'échange a eu lieu en mai 2015 « Constituer et animer un réseau d'énergie citoyenne à l'échelle régionale » avec un retour d'expérience du réseau Taranis. Ce fut une première journée pour structurer des pratiques et faciliter la mise en place de réseaux dans d'autres régions.

2016 sera l'année de la capitalisation des années passées pour accompagner des projets citoyens en réalisant des publications communes à destination des porteurs de projets.

CRÉATION D'UN OUTIL DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Des besoins spécifiques d'accompagnement des porteurs de projet dans les dernières étapes de développement se sont manifestés. Énergie Partagée et Enercoop, après une large étude s'appuyant sur nos partenaires et adhérents, ont décidé d'y répondre par la création d'un outil dédié au co-financement du développement des projets citoyens. Ainsi « Énergie Partagée Etudes » (EPE) a vu le jour le 20 octobre 2015 par transformation de Solira Développement, membre fondateur d'Énergie Partagée. Ce nouvel outil vient conforter l'offre du mouvement en matière de développement des énergies renouvelables citoyennes.



Atelier lors du premier rassemblement des réseaux régionaux

II. Énergie Partagée...

PENDANT LA VIE D'UN PROJET

DE L'ÉMERGENCE À L'ACCOMPAGNEMENT

Un des cœurs de métiers d'Énergie Partagée est d'assurer un accompagnement des groupes qui ont décidé de s'engager dans un projet de production d'énergies renouvelables ou d'efficacité énergétique. De manière générale, l'accompagnement des projets chez Énergie Partagée porte sur les actions suivantes :

- Aide à la structuration du noyau dur des porteurs de projets
- Soutien au dépôt de demandes de financement
- Orientation des porteurs de projets vers les acteurs locaux compétents en fonction de leurs besoins
- Conseils sur le montage juridique et financier des projets

En 2015, l'accompagnement de proximité a pu être réalisé en direct dans deux régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France. Les autres régions ont pu bénéficier des retours d'expériences des adhérents d'Énergie Partagée et des compétences des animateurs régionaux dans quatre régions.



Zoom sur l'accompagnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'accompagnement de projet se déroule en lien étroit avec les compétences locales, notamment des adhérents d'Énergie Partagée (Energétique04, GERES, Enercoop PACA, AERE, SEM SEVE).

Un appel à projets citoyens a été lancé : un mode d'emploi a été écrit et un jury constitué pour offrir l'accompagnement d'Énergie Partagée et les conseils bienveillants des institutions (ADEME, REGION, DREAL, FNE PACA et CRESS).

En 2015, on compte plus de 20 projets en développement et en émergence, une quarantaine sont à l'étape de l'idée, quatre projets en cours de collecte et trois en service.

Zoom sur l'accompagnement en Île-de-France



Les projets accompagnés sont tous en phase d'idée et d'émergence.

2015 fut une année dédiée à l'accompagnement de premier niveau sur le cadrage de l'idée, les éléments juridiques à déterminer.

· Trois projets sont en cours de démarrage : Enercity 78 (<http://www.enercity78.fr>) sur la commune de La Verrière, un projet sur l'agglomération de Sénart, un projet sur la commune de Rueil-Malmaison.

· Deux projets sont à la phase d'idée : à Chaville (92) et aux Lilas (93).

· Une dizaine d'autres contacts intéressés.

Une liste de diffusion propre aux projets a été mise en place. Parallèlement à l'accompagnement des projets, il importe de s'identifier auprès des acteurs locaux. De nombreux rendez-vous ont donc été menés avec des Collectivités (Arcueil, Montreuil, Est-Ensemble, Paris, Agglomération de Sénart, Conseil Régional IDF, Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse) ; des institutions et acteurs économiques (Sipperec, SDESM, ARENE, Énergie Posit'IF) ou des Agences locales de l'Énergie (ALE 78, Agence Parisienne du Climat).



Collectif porteur du projet solaire LUCISOL à Apt

...en actions !

ECHANGER ET FORMER

L'accompagnement passe également par la formation et le transfert de compétences entre porteurs de projet.

1. Les formations

Avec un groupe de 10 à 30 personnes réunies pendant une journée à se former sur une étape précise du montage de projet et une mise en situation sur la base de projets concrets.

En 2015, les formations suivantes ont été dispensées :

- **Monter un projet bois-énergie, de l'arbre au radiateur**, organisée à Paris, réunissant 10 participants, en partenariat avec la SCIC ERE 43.
- **Quel montage juridique pour les projets citoyens d'énergies renouvelables ?**, organisée en PACA et à Paris, réunissant respectivement 26 et 21 participants, en partenariat avec RAEE.



- **Comment communiquer sur son projet pour mobiliser son territoire**, organisée à Paris, réunissant respectivement 25 participants, dispensée par Marc Mossalgue (Responsable de la communication d'Énergie Partagée).
- **Construire un partenariat entre développeurs et acteurs du territoire : Les grands principes du co-développement de projets citoyens quelle que soit la filière**, organisée en PACA, réunissant 23 participants, en partenariat

avec Enercoop Languedoc-Roussillon.

- **Construire un projet de Centrales villageoises photovoltaïques**, organisée en PACA, réunissant 26 participants, en partenariat avec RAEE.



2. Les webinaires

Temps d'échange sur Internet, entre 1h et 1h30.

Il s'agit de donner la parole aux porteurs de projets qui témoignent de la vie de leur projet entre difficultés, obstacles et initiatives. C'est également un outil adéquat pour présenter l'outil d'investissement auprès des souscripteurs potentiels et des porteurs de projets pour présenter la politique d'investissement.

Tous les webinaires sont enregistrés et mis à disposition sur l'Espace Adhérent du site web d'Énergie Partagée. Douze webinaires ont été organisés et plus d'une centaine de personnes y ont assisté.



II. Énergie Partagée...

PENDANT LA VIE D'UN PROJET

L'ESPACE WEB RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS



Son contenu a été pensé pour rassembler les rapports et études de référence sur l'énergie citoyenne ainsi que les documents souvent confidentiels nécessaires au montage de projet.

Ces documents sont issus des adhérents d'Énergie Partagée qui ont accepté de partager leurs travaux. Actuellement, l'espace « adhérents » compte 56 documents, répartis selon les rubriques : communication ; financement ; contrats et autorisations ; études, documents juridiques. L'espace « adhérents » compile également les supports des formations et des enregistrements des Webinaires.

Sur la forme, l'espace « adhérents » a été construit de manière à apporter les éléments nécessaires aux porteurs de projets. C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité faire de l'espace un espace didactique.

Ce travail a été mené en collaboration avec l'équipe de communication pour assurer l'harmonisation entre les rubriques accessibles au public et les rubriques accessibles aux adhérents. Il est accessible via deux entrées « je me forme » et « je monte un projet ».

FAIRE VIVRE LA CHARTE D'ÉNERGIE PARTAGÉE

Depuis juin 2014, Énergie Partagée a mis en place une commission de validation qui vise à instruire tous les projets citoyens en fonction des quatre piliers de la Charte. La commission de validation fait partie du parcours d'instruction des projets demandant ou non un financement d'Énergie Partagée Investissement. C'est l'espace commun entre la fonction d'accompagnement, portée par l'association et l'outil d'investissement. La commission de validation se compose de trois membres du Conseil d'administration d'Énergie Partagée Association (Christel Sauvage - ALE08, Michel Leclercq - Eoliennes en Pays de Vilaine, Georges Audras - Énergies Partagées en Alsace), du directeur d'Énergie Partagée Investissement, Erwan Boumard, de la responsable de l'animation nationale d'Énergie Partagée Association, Justine Peullemeulle et des animateurs régionaux dès lors qu'un projet concerne leur périmètre.

En 2015, la Commission de validation a instruit dix-sept projets dont quatorze ont été acceptés. Les projets concernent les filières suivantes : éolien, méthanisation rurale, photovoltaïque



...en actions !

au sol, photovoltaïque en toiture. Ils sont généralement portés par un groupe d'habitants ou une collectivité territoriale.

Dans le cadre de la mise en place d'Énergie Partagée Etudes, les projets qui solliciteront ce nouvel outil passeront également devant la commission de validation avec la participation de Camille Derobert du pôle Énergie d'Enercoop.

Plus globalement le Comité Stratégique du Mouvement est en charge d'animer les réflexions autour de la Charte Énergie Partagée. En 2015, un travail a été initié par l'ALE08, avec le concours précieux de Solagro, pour affiner la lecture des projets de méthanisation au regard des critères de la charte Énergie Partagée, en partenariat avec les premiers projets citoyens accompagnés par le mouvement. L'objectif est de concilier nos objectifs écologiques ambitieux et la réalité d'une filière en construction.

FINANCER LES PROJETS

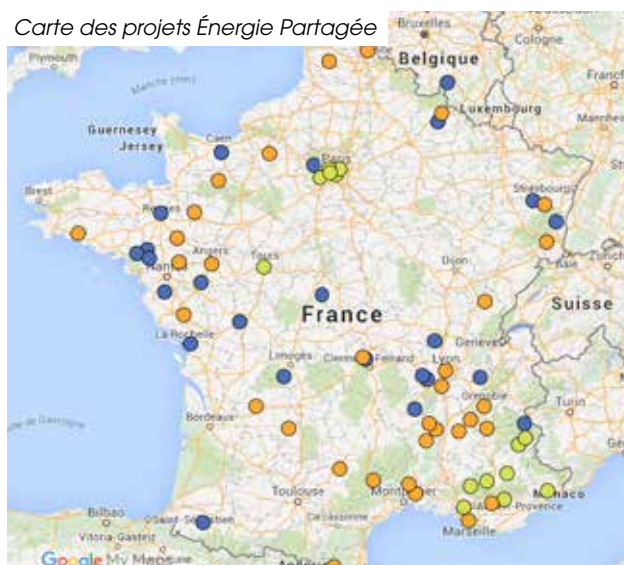
Le financement des projets labellisés Énergie Partagée commence par une étape d'inspection technique, économique et financière, réalisée par l'équipe d'investissement. Cette étape est plus ou moins longue en fonction de l'avancée du projet et du rôle que les porteurs de projet souhaitent voir assuré par Énergie Partagée (appui à l'élargissement de l'actionariat du projet, appui au montage juridique, appui à la négociation des emprunts bancaires, ...).

Le projet est ensuite présenté devant un Comité consultatif des Engagements qui compte quatre à cinq personnes, reconnues pour leur connaissance du secteur de l'énergie et va formuler un avis à destination du Comité de direction d'Énergie Partagée Commanditée qui décidera de la réalisation de l'investissement.



Inauguration du projet solaire Zusammen à Colmar

En 2015, le Comité Consultatif des Engagements s'est réuni à cinq reprises à compter du mois de mai et a instruit onze demandes d'investissement. En parallèle, le Comité a réalisé, à l'automne, une revue de l'ensemble du portefeuille de projets d'Énergie Partagée en travaillant notamment sur une matrice d'évaluation des risques de ce portefeuille. Ce travail, réalisé avec l'appui d'un stagiaire, Cyprien Leduc, a été partagé avec le Conseil de Surveillance et le Comité de direction.



- Labelisés (33)
- Financés (24)
- Accompagnés (14)

II. Énergie Partagée...

ACTEUR DE MOBILISATION ET DE PLAIDOYER

LA PROMOTION DU MOUVEMENT ET DES PROJETS CITOYENS

Tout au long de l'année, les membres du Conseil d'administration, les bénévoles, les adhérents et les salariés ont été sollicités pour parler de l'énergie citoyenne. Plusieurs événements nationaux tels que les Assises européennes de la Transition énergétique à Bordeaux et locaux avec les Assises régionales de Normandie à Caen ont été des moments forts pour relater des expériences concrètes et les enjeux de l'énergie citoyenne. La promotion repose sur deux axes : une communication de proximité et une communication nationale grâce aux outils Web.

A partir de septembre 2015, les forces vives du Mouvement se sont, essentiellement, concentrées sur les événements en lien avec la COP 21

La communication de proximité

Énergie Partagée était présent dans plus d'une centaine d'événements avec sa campagne « Épargnons le climat », entre stands, ateliers et conférences. Ce sont ainsi plus de 5 000 personnes qui ont été sensibilisées : grand public, élus, techniciens, entreprises locales, etc.

En Provence Alpes Côte d'Azur, le travail avec les collectivités territoriales a été essentiel pour les impliquer dans la réflexion autour de l'énergie citoyenne. Dix rencontres ont eu lieu en 2015 avec des collectivités territoriales, soit 135 collectivités impliquées dans le cadre de formation ou bien d'interventions en petit comité.

En Île-de-France, particulièrement concernée par les événements de la COP21, Énergie Partagée était présent dans plus de trente événements locaux, sensibilisant plus de 2 500 personnes. Énergie Partagée a fait partie des dix lauréats des Acteurs du Paris Durable 2015, ce qui a fortement



contribué à son rayonnement en Île-de-France.

Cette proximité se joue également grâce à la soixantaine de bénévoles motivés (particuliers ou professionnels) pour participer au mouvement d'énergie citoyenne. La moitié des bénévoles de notre réseau sont également des souscripteurs d'Énergie Partagée Investissement. Il y a donc un enjeu fort de pouvoir organiser les échanges entre les bénévoles et les accompagner

dans le témoignage de leur engagement.

Les relais viennent également en appui à l'animateur régional dans ses différentes fonctions : sensibilisation, détection de projets citoyens et de ressources humaines motivées, accompagnement de projets. Ils sont plus d'une vingtaine en PACA et une quinzaine en Ile-de-France, soutenue par soixante-dix personnes sympathisantes. En Ile-de-France, une journée de formation Relais a été organisée en présence de douze nouveaux bénévoles et deux soirées d'information « Être relais Énergie Partagée ? »



Formation des relais-bénévoles en Île-de-France

...en actions !

Des outils de communication et d'appui à l'animation locale

Énergie Partagée est présent sur les territoires grâce aux adhérents, aux bénévoles et aux animateurs régionaux. Plusieurs outils ont été développés cette année de manière à être plus visible et impactant : Conception de T-shirts ; conception de quizz de stand ; réimpression de kakemonos et conception de banderoles.

Au regard du nombre de sollicitations d'animations locales, Énergie Partagée s'est lancé dans la conception d'un premier outil d'animation pérenne. Une bande-dessinée retraçant l'histoire de l'énergie, les enjeux de la réappropriation de notre manière de consommer et de produire pour ensuite valoriser la dynamique en cours en France à travers la multiplication des projets et les actions d'Énergie partagée.



Lancée en mai 2015, elle se décline en planches et banderoles ainsi qu'un site internet qui a reçu 18 620 visites (15 000 visiteurs uniques), principalement au mois de juin et juillet 2015.

Une communication Web

Le nouveau site internet du mouvement Énergie Partagée a été mis en ligne en septembre 2014 et a permis un changement d'échelle dans la présence d'Énergie Partagée sur internet. En 2015, l'enjeu a été de finaliser cette évolution par des ajustements constants et d'impulser une

dynamique d'actualisation régulière et attrayante, en lien aussi avec la plateforme dédiée à la souscription à Énergie Partagée. En 2015, la fréquentation du site web d'Énergie Partagée a nettement augmenté (85 674 visites totales) : +31% de pages vues vis-à-vis de 2014.



Le bulletin Court-Circuit est le trait d'union du mouvement avec sa communauté ; les adhérents, partenaires, souscripteurs ainsi que de nombreux inscrits spontanés reçoivent chaque mois l'actualité du mouvement et de l'énergie citoyenne.

En 2015, le bulletin a élargi son audience à la faveur des campagnes et actions du mouvement. Le nombre d'abonnés atteint à ce jour 6 700 (contre 5 200 en début d'année).

Réseaux sociaux : une présence renforcée d'Énergie Partagée

Cette année 2015 a vu une montée en puissance de notre activité sur les réseaux sociaux avec notamment le renforcement de l'équipe communication sur cet aspect précis. Nous comptons plus de 4 000 personnes sur la page Facebook d'Énergie Partagée soit une quasi multiplication par deux en 1 an. La campagne « Epargnons le climat », dans le cadre de la COP21 explique une nette augmentation de l'audience en automne hiver. A ce jour, notre compte Twitter est suivi par plus de 5 100 personnes soit une augmentation de plus de 50% pour l'année 2015 (3000 fin 2014).

II. Énergie Partagée...

ACTEUR DE MOBILISATION ET DE PLAIDOYER

L'ACTION D'ÉNERGIE PARTAGÉE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE

Énergie Partagée s'est engagé essentiellement sur deux articles de la Loi sur la Transition énergétique pour une croissance verte de manière à favoriser



la participation des collectivités aux SA et SAS et surtout à plaider pour un encadrement facilitateur du financement citoyen dans les projets.

Cela a été rendu possible grâce au plaidoyer relayé par les adhérents d'Énergie Partagée auprès de leurs députés. Cette

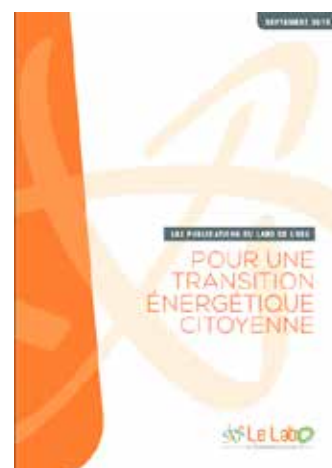
forte mobilisation du réseau a permis de diffuser les principales propositions pour favoriser les projets citoyens dans la Loi. Des rendez-vous bilatéraux avec le ministère de l'Écologie et le ministère de l'économie ont été également organisés. Énergie Partagée a continué à participer au réseau des acteurs en transition énergétique ce qui nous permet d'intégrer notre positionnement dans une dynamique nationale et globale.

LES PARTENARIATS

Labo de l'ESS, un nouveau partenariat sur la durée

En 2015, le Labo de l'ESS a décidé de se saisir de la transition énergétique pour questionner le lien entre économie sociale et solidaire (ESS) et développement des énergies renouvelables. Énergie Partagée participe donc depuis 2015, et ce pendant 3 ans, au groupe de travail sur ce sujet en

compagnie d'acteurs nationaux comme le CLER, Enercoop, AG2R et des acteurs locaux comme Les fermes de Figeac, Combrailles Durables, etc. Nous avons contribué aux « dix propositions pour une transition énergétique citoyenne » qui se focalisent essentiellement sur la production d'énergies renouvelables. Cette publication est un support essentiel pour solliciter les politiques et les acteurs de l'ESS, de manière à les inviter à accélérer la mise en place de l'énergie citoyenne en France.



Biocoop, un partenariat historique en évolution

Le partenariat avec Biocoop a pris, en 2015, une forme nouvelle. L'objectif était d'organiser les conditions de rencontres entre Énergie Partagée, ses adhérents et bénévoles avec les magasins Biocoop. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la campagne "Épargnons le climat",



Biocoop nous a offert la possibilité de présenter Énergie Partagée et la Campagne à une grande partie des gérants de magasins. Ce sont seize réunions rassemblant une quinzaine de gérants à chaque réunion qui ont pu être organisées grâce aux adhérents et bénévoles d'Énergie Partagée.

...en actions !

Le Groupe La poste, pour participer à la transition énergétique ambitieuse

Le groupe La poste a décidé de créer les alliances dynamiques au niveau national et local pour rassembler les acteurs de l'économie sociale et solidaire et notamment sur les questions de transition énergétique. Énergie Partagée a participé à plusieurs réunions de manière à déterminer les points de collaboration possibles entre les différentes entités du groupe, la maîtrise de la demande en énergie et le développement des énergies renouvelables.

Les Grands Parents pour le Climat

L'association « Les Grands Parents pour le Climat » est née en 2015 et rassemble les grands parents qui souhaitent agir concrètement dans le sens de la protection du climat.

solutions concrètes.

Cette soirée, lors de laquelle sont intervenus notamment Corinne Lepage et Claude Alphandery a rassemblé de nombreux membres des deux mouvements ainsi que la presse.

Une vidéo a été réalisée pour diffuser plus largement l'émouvante ambiance de cette soirée. Elle est visible sur le site internet d'Énergie Partagée.



Claude Alphandery et Corinne Lepage, grands témoins de la soirée événement

A l'heure de la COP21, nous avons organisé ensemble une soirée spéciale « Les Grands Parents se bougent pour le climat » dans le but de montrer les pistes d'actions concrètes à disposition des séniors qui souhaitent mettre leur temps, leurs compétences ou leur épargne au service de

II. Énergie Partagée...

ACTEUR DE FINANCE SOLIDAIRE

LES ENJEUX EN MATIÈRE DE COLLECTE DE FONDS

L'ambition du mouvement Énergie Partagée est de contribuer à l'émergence et au financement du plus grand nombre possible de projets citoyens d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Cette ambition nécessite des moyens, tant humains et techniques que financiers. L'enjeu de collecte de fonds citoyens est très important pour que le mouvement atteigne une taille critique suffisante et dispose de ces ressources indispensables.

Ces ressources financières sont très largement destinées à augmenter les capacités du mouvement à financer de nouveaux projets. Elles sont également destinées à mieux structurer et développer les fonctions d'accompagnement, technique, juridique, financier, et d'animation liées à l'augmentation du nombre de projets à accompagner, financer et suivre dans la durée.

LA CAMPAGNE EPARGNONS LE CLIMAT

De septembre à décembre 2015, Énergie Partagée a mené, en marge de la COP21 une importante campagne de mobilisation avec La Nef, et en partenariat avec de nombreux partenaires

Site internet de la campagne «Épargnons le climat »



qui souhaitaient mettre en avant les alternatives financières favorables au climat.

La campagne avait un double objectif :

- Appuyer la collecte d'Énergie Partagée Investissement. Nous avons collecté 700 000 euros de promesses d'investissement et 500 000 euros de souscriptions effectives.



Action «Je Change de Banque, avec les Amis de la Terre»

- Consolider la notoriété d'Énergie Partagée Investissement comme solution financière pour la transition énergétique. Énergie Partagée, grâce à ses adhérents, actionnaires et bénévoles a pu participer à une centaine d'événements dans le cadre de la campagne. Ce sont plus de 800 nouveaux contacts qui ont pu être établis. Cela représente une base importante de potentiels souscripteurs.

La campagne s'est déroulée sur le web mais également sur le terrain avec l'organisation de nombreux événements (conférences, table-ronde, projections).

Cette campagne a concouru à renforcer nos liens avec nos partenaires ONG et associations de protection de l'environnement ou de promotion des alternatives.

LE LABEL FINANSOL

Depuis sa création, Énergie Partagée bénéficie du Label Finansol qui a été renouvelé le 25 mai 2015. Ce label garantit la transparence dans la gestion

...en actions !

et la destination des fonds collectés par Énergie Partagée.

Finansol, c'est également une association nationale qui assure la promotion de la finance solidaire à travers une campagne événementielle, la Semaine de la Finance Solidaire, qui a lieu chaque année au début du mois de novembre. En 2015, Finansol a également fêté ses 20 ans en organisant un Festival le 19 septembre auquel Énergie Partagée a participé.

LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

La notoriété d'Énergie Partagée lui permet aujourd'hui de rentrer dans le champ de vision de certains investisseurs institutionnels. Le Comité de direction a décidé d'engager en 2015 des discussions avec des gestionnaires de fonds d'épargne salariale, en réservant les discussions aux seuls fonds d'épargne salariale solidaire. Ces fonds proviennent des PEE, plans d'épargne entreprise, des salariés qui décident de les orienter sur des activités à finalité sociale ou environnementale.

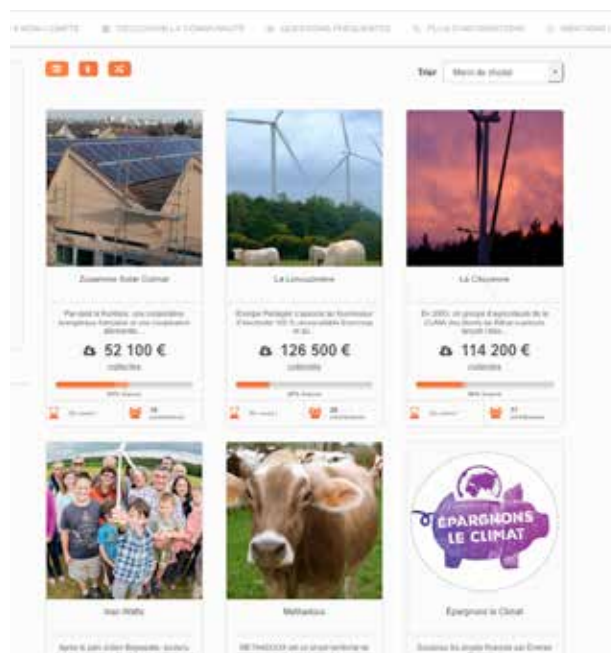
Cette démarche a permis de mettre en place un partenariat avec le gestionnaire de fonds MIROVA leader reconnu en France tant pour son expertise sur l'épargne salariale et solidaire que celle dans les investissements dans les énergies renouvelables. Le fonds « Natixis épargne salariale solidaire » a ainsi investi un montant de 1 000 000 euros en janvier 2016 pour accompagner la croissance du mouvement.

LES OUTILS DE GESTION / PLATEFORME DE SOUSCRIPTION

Depuis le 30 avril 2015, la gestion des souscriptions au capital d'Énergie Partagée Investissement est assurée en interne par l'équipe opérationnelle. Cette décision s'est imposée dans la perspective d'assurer un lien plus direct entre les actionnaires et la gouvernance du mouvement et s'est traduite

par la mise en place d'un nouvel outil de gestion en ligne, accessible à partir du site internet www.energie-partagee.org.

L'objectif, pour l'année 2016, est de pouvoir proposer un parcours de souscription tout numérique, notamment avec la signature électronique des bulletins de souscription, afin d'améliorer la gestion opérationnelle de nos flux croissants.



La plate-forme de souscription Énergie Partagée



Rédaction et conception graphique : Énergie Partagée

Date de réalisation : Avril 2016

Énergie Partagée

10 avenue des Canuts

69120 Vaulx-en-Velin

www.energie-partagee.org

contact@energie-partagee.org

 @ÉnergiePartagée

 Énergie Partagée

